



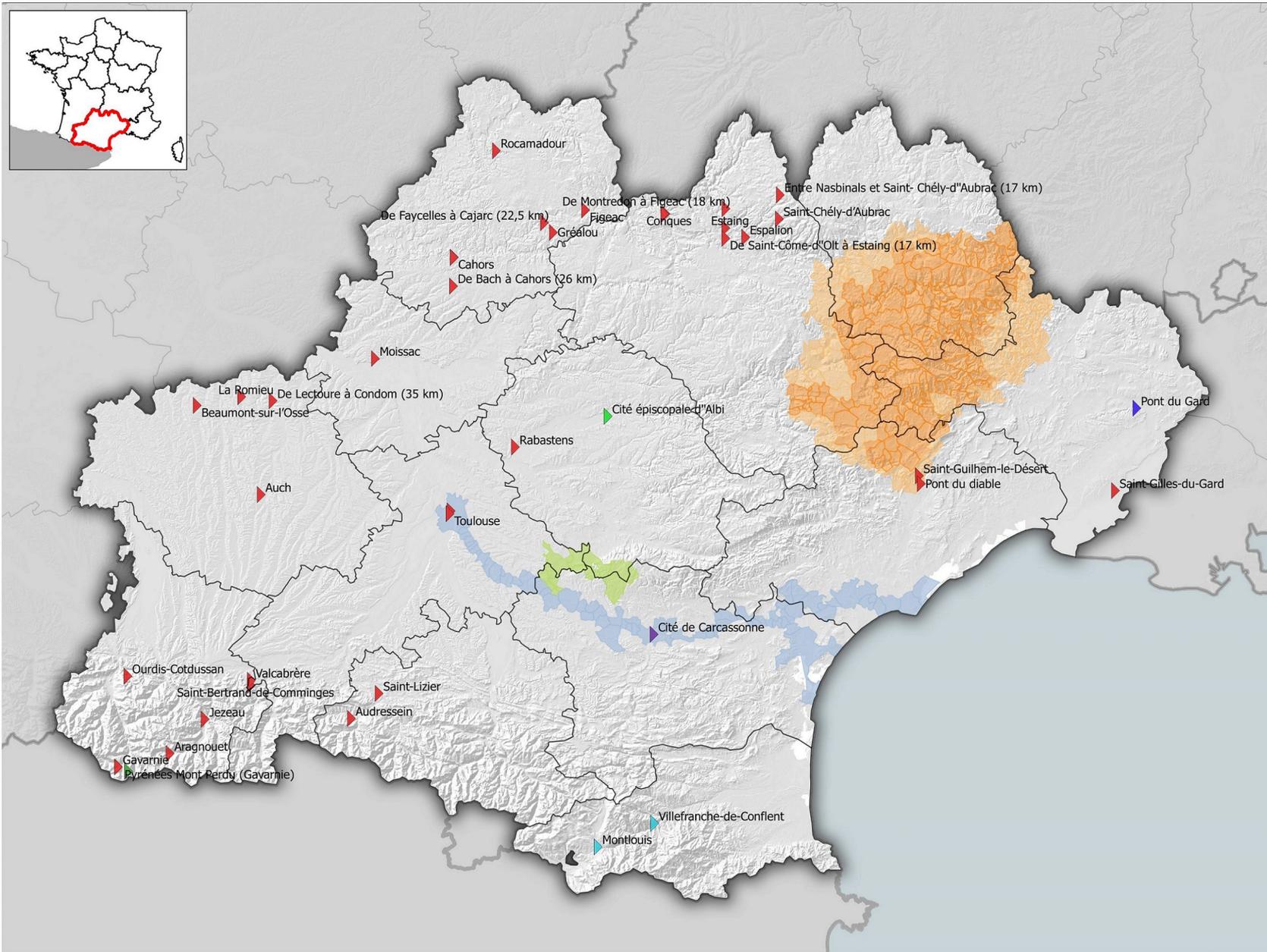
PATRIMOINE MONDIAL EN REGION OCCITANIE



Mission de suivi des biens inscrits par l'Unesco



Mission régionale
De suivi des biens
Inscrits par l'Unesco



Légende

Biens UNESCO

- ▲ Chemins de Saint-Jacques
- ▲ Cité épiscopale d'Albi
- ▲ Forteresses Vauban
- ▲ Pont du Gard
- ▲ Pyrénées Mont Perdu (Gavarnie)
- ▲ Cité de Carcassonne

- Causses et Cévennes
- Causses et Cévennes (zone tampon)
- Canal du midi
- Canal du midi (bassin versant)

0 15 30 45 km



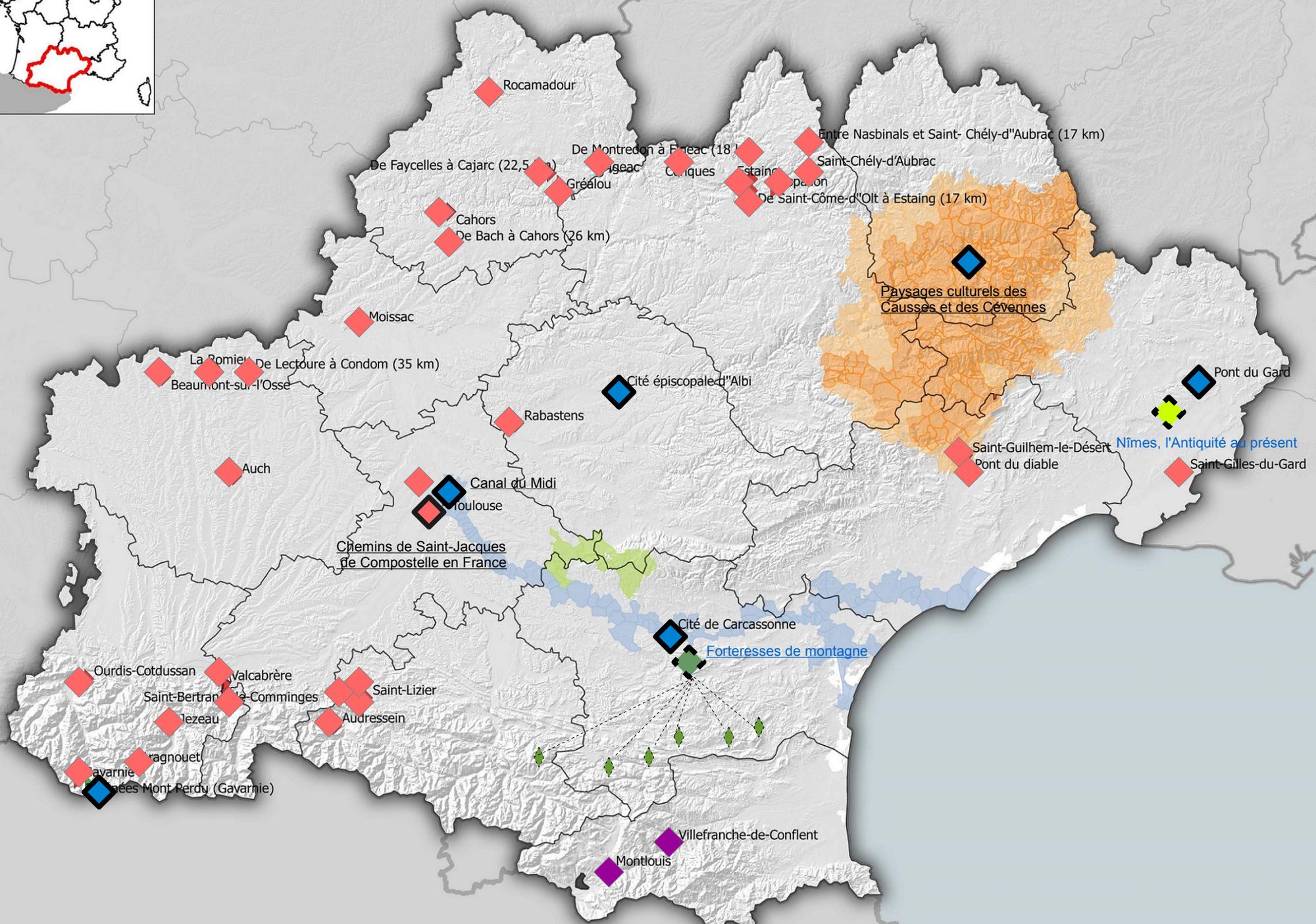
Sources de données

Données : MCC (Agrégée) et Site UNESCO

fonds :
BDALTI IGN 2015
Géofla édition 2013 © IGN
Protocole IGN/MEDDTL 2011



PATRIMOINE MONDIAL EN OCCITANIE au 15 MARS 2017



Rocamadour

De Faycelles à Cajarc (22,5 km)

De Montredon à Figeac (18 km)

Entre Nasbinals et Saint-Chély-d'Aubrac (17 km)

Saint-Chély-d'Aubrac

De Saint-Côme-d'Olt à Estaing (17 km)

Cahors

De Bach à Cahors (26 km)

Moissac

La Romieu De Lectoure à Condom (35 km)

Beaumont-sur-l'Osse

Cité épiscopale d'Albi

Rabastens

Canal du Midi

Toulouse

Chemins de Saint-Jacques de Compostelle en France

Saint-Guilhem-le-Désert

Pont du diable

Nîmes, l'Antiquité au présent

Pont du Gard

Saint-Gilles-du-Gard

Auch

Toulouse

Cité de Carcassonne

Forteresses de montagne

Ourdis-Cotdussan

Valcabrère

Saint-Bertrand

Le Comminges

Saint-Lizier

Lezeau

Audressein

Tragnouet

Gavarnie

Grands Monts Perdus (Gavarnie)

Montlouis

Villefranche-de-Conflent



PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE

*Mission régionale de suivi des biens inscrits par
l'organisation des Nations Unies pour l'éducation, les sciences et la culture*

Contexte de création de la mission régionale

Liste du patrimoine mondial en région Occitanie



- **« Pont du Gard » inscrit en 1985,**
- **« Canal du Midi » inscrit en 1996,**
(bien linéaire)
- **« Ville fortifiée historique de Carcassonne » inscrits en 1997,**
- **« Pyrénées – Mont Perdu » inscrits en 1997**
- **« Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France » inscrit en 1998**
(32 composantes d'un bien en série)
- **« Fortifications de Vauban » inscrit en 2008**
(2 composantes en région d'un bien en série)
- **« Cité épiscopale d'Albi » inscrit en 2010**
- **« Causses et Cévennes, paysages culturels de l'agropastoralisme méditerranéen » inscrit en 2011**
(bien étendu)

Contexte de création de la mission régionale



Candidatures à l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial

De nouvelles candidatures à l'inscription sur la liste du patrimoine mondial en projet dans la nouvelle région :

- « **Nîmes, l'Antiquité au présent** » inscrit sur la liste indicative de la France en 2013,
présentation au comité du patrimoine mondial en juin 2018
- « **Forteresses de Montagne** » présenté en comité des bien français en janvier 2017

Contexte de création de la mission régionale

Inscription sur le registre mémoire du monde de l'Unesco

- **La « Mappa mundi » à Albi**
inscrite sur le registre mémoire du monde en 2015



Candidatures à l'inscription sur la liste du patrimoine culturel immatériel



- « La rumba catalane », candidature franco-espagnole portée par la Casa Musicale à Perpignan et la ville de Gérone
- «Les animaux totémiques, dans le folklore populaire »
La fête de l'Ours dans les Pyrénées



PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE

Mission régionale de suivi des biens inscrits par
l'organisation des Nations Unies pour l'éducation, les sciences et la culture

Contexte de création de la mission régionale

Des gouvernances complexes à installer...

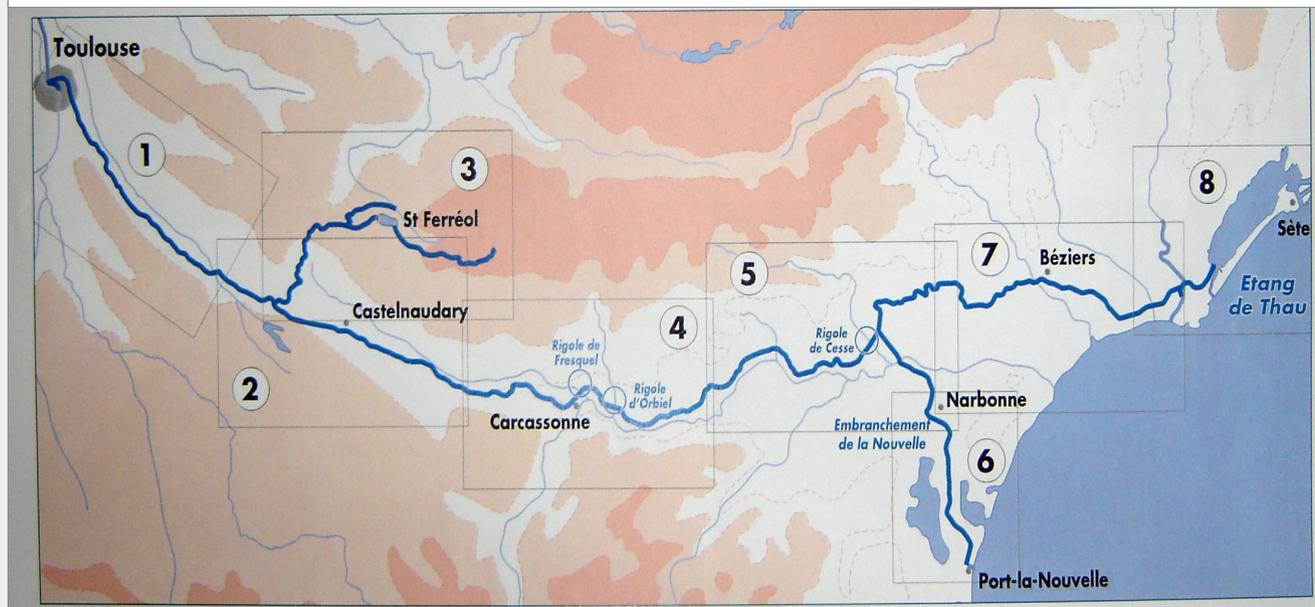
- **« Canal du Midi »** inscrit en 1996,
bien linéaire constitué de
328 ouvrages répartis sur 360 km, dans 4 départements et 90 communes
- **« Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France »** inscrit en 1998
(32 composantes d'un bien en série en Occitanie)
64 monuments - 7 ensembles - 7 sections de sentier répartis sur 10 régions
- **« Causses et Cévennes, paysages culturels de l'agropastoralisme méditerranéen »** inscrit en 2011
Bien étendu
Une superficie de 3144 km² répartis sur 4 départements

Contexte de création de la mission régionale

Des gouvernances complexes à installer...

- **« Canal du Midi »** inscrit en 1996,
bien linéaire constitué de
328 ouvrages répartis sur 360 km, dans 4 départements et 90 communes

Le canal du Midi inscrit sur la Liste du patrimoine mondial



Contexte de création de la mission régionale

Des gouvernances complexes à installer...

- « **Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France** » inscrit en 1998
- 64 monuments - 7 ensembles 7 sections de sentier répartis sur 10 régions

Le bien culturel «Chemins de Saint-Jacques de Compostelle en France»



Contexte de création de la mission régionale

Des gouvernances complexes à installer...

- « **Causses et Cévennes, paysages culturels de l'agropastoralisme méditerranéen** » inscrit en 2011
Bien étendu : *Une superficie de 3144 km² répartis sur 4 départements*



Contexte de création de la mission régionale

Des systèmes de gouvernance et des plans de gestion à compléter ou à mettre en œuvre de façon rétrospective...

G S P
● ● ●

- « **Pont du Gard** » inscrit en 1985
Comité de bien en cours de formalisation depuis janvier 2017 > Conseil scientifique installé
Plan de gestion à co-construire

G S P
● ● ●

- « **Canal du Midi** » inscrit en 1996,
Comité de bien installé en juin 2016 > Conseil scientifique à installer
Plan de gestion à co-construire

G S P
● ● ●

- « **Ville fortifiée historique de Carcassonne** » inscrits en 1997
Comité de bien en cours de formalisation depuis janvier 2017 > Conseil scientifique à installer
Plan de gestion à co-construire

G S P
● ● ●

- « **Pyrénées – Mont Perdu** » inscrits en 1997
système de gouvernance transfrontalier installé (alternance France – Espagne) en 1997 > Conseil scientifique à installer
Plan de gestion à réaliser

G S P
● ● ●

- « **Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France** » inscrit en 1998
Comité de bien installé en janvier > Comité scientifique installé
Plan de gestion à co-construire

G S P
● ● ●

- « **Fortifications de Vauban** » inscrit en 2008 (2 composantes en région)
Commissions locales installées > Comité scientifique installé
Plan de gestion validé

G S P
● ● ●

- « **Cité épiscopale d'Albi** » inscrit en 2010
Commissions locales installées > Comité scientifique installé
Plan de gestion validé

G S P
● ● ●

- « **Causses et Cévennes, paysages culturels de l'agropastoralisme méditerranéen** » inscrit en 2011 .
Conférence territoriale installées > Comité scientifique installé
Plan de gestion validé

Objectifs de la mission

- Assurer le suivi de gestion des huit biens inscrits sur la liste du patrimoine mondial, du patrimoine immatériel ou du registre de la mémoire du monde et assurer la coordination de leurs évaluations périodiques
- Veiller à la mise en œuvre de systèmes de gestion adaptés aux besoins de gouvernance des biens et apporter le soutien nécessaire en ingénierie scientifique et culturelle pour la construction rétrospective des plans de gestion, la délimitation des zones tampons, l'installation des comités scientifiques.
- Accompagner les candidatures après l'inscription sur la liste indicative par le comité des biens français en lien avec la direction générale des patrimoines au Ministère de la culture et de la communication.
- Veiller à ce que les valeurs du patrimoine mondial soient au cœur des candidatures ou des systèmes de gouvernance, favoriser la coopération intellectuelle, scientifique et culturelle sur le plan international dans les plans de gestion.



PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE

*Mission régionale de suivi des biens inscrits par
l'organisation des Nations Unies pour l'éducation, les sciences et la culture*

La mission par lettre du préfet du 17 mai 2016 assigne comme priorités :

- **de former un réseau interministériel, formé de correspondants régionaux et de référents départementaux** au sein des unités territoriales de la DRAC et de la DREAL en recherchant les compétences les mieux adaptées à la gestion des biens culturels concernés. De compléter progressivement ce réseau en associant les autres services de l'État, l'éducation nationale, la recherche et les universités, l'agriculture et la forêt.
- **de réunir une fois par an, sous l'autorité du préfet de région, une conférence régionale des biens inscrits sur la liste du patrimoine mondial**, et d'y associer les biens inscrits au titre du patrimoine immatériel ou du registre de la mémoire du monde et de dresser un bilan annuel de la gestion des biens culturels en lien avec les gestionnaires .

Par ailleurs, l'objectif à moyen terme de la mission doit permettre :

- **de favoriser la mise en réseau des biens culturels de la région, et développer les relations transfrontalières avec l'Espagne**, soit dans le cadre de biens existants, (Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France, Pyrénées Mont Perdu), soit dans le cadre de nouvelles candidatures.
- **de renforcer le partenariat de travail avec l'association des biens français du patrimoine mondial** dans l'esprit de la convention signée avec l'Etat, permettant le partage des bonnes pratiques entre gestionnaires de biens, notamment pour l'élaboration des plans de gestion.